

INAUGURATION DU NOUVEAU BLOC D'ESCALADE DU CENTRE SPORTIF DU FAYET :

LA CCPMB INVESTIT POUR UN ÉQUIPEMENT DE NIVEAU RÉGIONAL

CHIFFRES CLÉS DU BLOC

- 4,38 m x 8,82 m (soit 148 m² de surface grimpable,
- 24 m de linéaire,
- une construction bois et acier de haute qualité,
- un revêtement innovant : résistant aux salissures et à l'usure (magnésie, caoutchouc des chaussons...),
- des tapis de réception sécurisés, adaptés à la pratique intensive.

Des choix techniques garantissant un usage durable.

104 440 € d'investissement de la CCPMB



FOCUS SUR

Le Centre sportif du Parc Thermal

il abrite :

- un mur d'escalade équipé de 16 voies et 2 auto-assureurs,
- une zone de bloc,
- une piscine de 25 m,
- 2 gymnases,
- des terrains extérieurs,
- 1 piste d'athlétisme entièrement neuve

Rénovation totale en 2021 de 6,535 M. d'euros.

Cet équipement moderne et

polyvalent est fréquenté par les élèves du Lycée du Mont-Blanc René-Dayve, des associations, des clubs de sports, des écoles...

Le Centre sportif, situé dans le Parc Thermal au Fayet, s'est enrichi d'un bloc d'escalade inédit au Pays du Mont-Blanc. Conçu pour accueillir des compétitions départementales et régionales, il a été inauguré samedi 30 août 2025 par Jean-Marc Peillex, Président de la CCPMB. L'événement a rassemblé élus, représentants du Lycée du Mont-Blanc René-Dayve, associations et clubs utilisateurs comme Aume (Association des Utilisateurs du Mur d'Escalade), ainsi que des acteurs de la montagne et des habitants.

Financé intégralement par la CCPMB pour un montant de 104 440 euros, ce projet illustre la règle en vigueur : si le fonctionnement du Centre sportif est partagé avec la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, les nouveaux investissements relèvent exclusivement de la CCPMB.

UNE RÉPONSE À UNE DEMANDE UNANIME



À l'origine du projet, l'association Aume a rapidement associé les enseignants du Lycée du Mont-Blanc René-Dayve pour étudier les besoins. La rénovation du Centre sportif en 2021 avait déjà marqué un tournant dans la pratique de l'escalade au Pays du Mont-Blanc. En effet, un mur d'escalade flambant neuf avait été installé. Ce dernier a suscité un véritable engouement, tant auprès des élèves que des clubs et associations.

Aujourd'hui l'ajout d'un bloc vient prolonger cette dynamique **en augmentant la surface grimpable, diversifiant les profils (dont des dévers) et finalisant l'offre d'escalade du Parc Thermal.**

Outre le mur géré par la CCPMB, le site comprend, en effet, **une via ferrata et trois voies de falaise rééquipées par la Compagnie des Guides de Saint-Gervais / Les Contamines-Montjoie et portées par la commune.**

« Désormais, le Parc Thermal dispose d'une offre complète pour la pratique de l'escalade, à travers toutes ses disciplines »,

SOULIGNE JEAN-MARC PEILLEX.

À l'issue d'un marché public, la CCPMB a confié la conception du bloc d'escalade, sa pose et la fourniture du matériel (prises et tapis) à l'entreprise Grimpomania. L'installation des prises a, elle, été réalisée par l'association Aume, déjà responsable du traçage des voies deux fois par an du mur d'escalade du Centre Sportif.

BLOC ET MUR : DEUX PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES

Avec ce nouvel aménagement, le Centre sportif du Fayet combine désormais mur et bloc, offrant aux grimpeurs un espace diversifié. Contrairement au mur d'escalade, qui propose des voies longues avec corde et assurage, le bloc se pratique sans corde, sur une faible hauteur (environ 4 m) et avec tapis de réception. Il privilégie la puissance, la technique et l'explosivité sur des mouvements courts et intenses. Accessible, ludique et convivial, la pratique du bloc attire notamment les débutants et complète idéalement l'entraînement sur mur, davantage centré sur l'endurance et la gestion du vide.

Ce nouvel équipement s'inscrit ainsi dans la continuité de la rénovation globale du Centre sportif, entièrement modernisé en 2021 (cf ci-contre).

Président :

Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse :

Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80

elisabeth.amblard@ccpmb.fr